**Résolution proposée #7 : Préserver les écosystèmes des grands fonds marins**

**Nom du club**

CFUW Nanaimo

**Titre de la résolution proposée**

Préserver les écosystèmes des grands fonds marins

**Clauses résolues**

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement du Canada à prolonger le moratoire temporaire actuel sur l’exploitation minière des grands fonds marins dans les eaux côtières du Canada.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement du Canada à faire pression sur l’Autorité internationale des fonds marins pour qu’elle élabore et mette en œuvre, sans délai, une réglementation sur l’exploitation minière des grands fonds marins qui protège l’environnement en eaux profondes, et conserve et restaure les océans mondiaux et leurs ressources.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte le gouvernement du Canada à financer et à soutenir la recherche à court et à long terme sur les écosystèmes des grands fonds marins et la préservation de leur biodiversité.

**Contexte**

**Introduction**

Les écosystèmes des grands fonds marins de la planète abritent un ensemble unique de vie et de ressources marines riches en biodiversité (AMON, 2023). Cependant, une menace dangereuse est imminente : l’exploitation minière des grands fonds marins. Protéger l’océan et ses habitants des conséquences dévastatrices de l’exploitation minière des grands fonds marins n’a jamais été aussi urgent (Greenpeace, 2023). Actuellement, les sociétés minières font pression sur les gouvernements pour qu’ils les autorisent à extraire des ressources des grands fonds marins, malgré les risques importants et les préoccupations environnementales (AMON, 2023). En l’absence d’une réglementation importante, l’exploitation minière des grands fonds marins pourrait commencer dès l’été 2024 (BEISER, 2023).

**Écosystèmes des grands fonds marins**

Bien que l’exploration des grands fonds marins soit limitée, les résultats sont extraordinaires (GUY, 2018). Une enquête menée en 2016 sur les grands fonds marins a révélé une abondance et une diversité de vie (CHUNG et coll.*, 2023).* Les monts sous-marins et les bouches hydrothermales abritent un large éventail d’espèces uniques qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde (RENWICK, 2022). Comme l’a commenté la scientifique marine, Mme Cherisse Du Preez : « C’est comme un monde un peu étranger dont nous ne connaissions pas l’existence, car nous pensions que tout ce qui se trouvait sur la planète devait être éclairé par la lumière du soleil… C’est un endroit incroyable et étrange où la vie ne peut exister que si vous êtes ces formes de vie spécialisées. » (RENWICK, 2022*)*

Certains grands fonds marins de l’océan Pacifique contiennent des nodules uniques constitués de terres rares et d’autres minéraux précieux (LABBE, 2023). Ces nodules se forment au fil des millénaires et abritent un large éventail d’espèces uniques et fondamentales (POLLON et coll., 2023).

Les espèces vivant en haute mer jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes océaniques (AMON, 2023). Les nutriments qu’ils produisent dérivent vers le haut et soutiennent des espèces marines plus communes (Mining Watch, 2021). Les écosystèmes des grands fonds marins sont très sensibles aux perturbations humaines, de sorte que leur suppression pourrait amplifier considérablement les conséquences écologiques (AMON, 2023). Une fois détruits, les habitats en haute mer peuvent mettre des centaines, voire des milliers d’années à se reconstituer (GALLAGHER, 2023). La détérioration de ces habitats uniques serait catastrophique pour la biodiversité et la durabilité des écosystèmes marins. Une fois perdus, ces écosystèmes délicats ne peuvent être restaurés (CBC, 2023).

**Exploitation des fonds marins**

La demande croissante de métaux rares, associée aux progrès de la technologie d’extraction en haute mer, crée une demande d’exploitation minière à l’échelle industrielle sur les fonds marins (EGWU et RAMIREZ, 2023). L’U.S. Geological Survey estime que les nodules en haute mer pourraient contenir plus de métaux critiques que toutes les réserves terrestres de la planète (BEISER, 2023).

La « ruée verte » vers les fonds marins a attiré une douzaine d’entreprises et de pays concurrents (CBC, 2023). Les sociétés minières insistent sur le fait que l’incidence sur l’océan est réduite par rapport au passage de bulldozers et au dynamitage qui ont lieu dans les mines terrestres (BEISER, 2023). Cependant, un récent essai de véhicule collecteur robotisé en haute mer a remué des sédiments importants, créant de grands panaches qui ont parcouru 4,5 km jusqu’à la surface (CBC, 2023). L’impact environnemental global de l’expansion des activités minières serait colossal (Greenpeace, 2023).

Il reste encore beaucoup à apprendre sur les effets environnementaux de l’exploitation minière des grands fonds marins (CHUNG et coll., 2023). Les connaissances actuelles ne sont pas encourageantes. Il y a plusieurs décennies, des scientifiques ont testé les effets potentiels de l’exploitation minière des fonds marins en traînant une charrue sur une bande de fond océanique dans l’est de l’océan Pacifique, ce qui a produit un panache de sédiments qui a enseveli la zone étudiée (BROWNING et RUDOLPH, 2020). Les traces des charrues de l’expérience de 1989 restent visibles à ce jour, ce qui témoigne des dommages durables que l’exploitation minière des fonds marins pourrait infliger (CBC Canada, 2023).

**Effets environnementaux de l’exploitation minière des grands fonds marins**

L’exploitation minière des grands fonds marins éliminerait ou détruirait les éponges, les coraux et autres formes de vie marine (BROWNING et RUDOLPH, 2023). Les nuages de sédiments, dont certains sont capables de parcourir de longues distances, étouffent ou ont des conséquences négatives sur l’alimentation d’autres espèces marines, notamment le plancton, les mammifères marins plongeant en profondeur et une gamme d’espèces de poissons (Mining Watch, 2021). Les méthodes d’extraction des minéraux des fonds marins, qui vont du dragage à des techniques beaucoup plus destructrices, notamment l’enlèvement de 12 pouces de la surface des monts sous-marins, auraient des conséquences sur les forêts de varech et d’autres habitats marins qui abritent d’importants poissons (BROWNING et RUDOLPH, 2020).

La vie au fond des océans évolue à un rythme glacial (POLLON et coll., 2023). Les sédiments s’accumulent à raison d’un millimètre tous les millénaires. Avec un taux de croissance aussi lent, il est peu probable que les zones perturbées par l’exploitation minière des grands fonds marins se rétablissent (IMBLER et CORUM, 2022).

***Première clause résolue : Fonds marins canadiens***

Au Canada, le gouvernement fédéral a la responsabilité exclusive des eaux côtières, de la pêche et des traités internationaux *(Loi constitutionnelle*, article 91). Il a désigné plusieurs zones marines protégées (gouvernement du Canada, février 2023) et soutient actuellement un moratoire temporaire sur l’exploitation commerciale des fonds marins. Il a déclaré qu’il reconnaissait que les écosystèmes marins étaient essentiels à la protection de la biodiversité, et qu’il adopterait donc une approche prudente en matière de développement marin (gouvernement du Canada, juillet 2023). En février 2023, il a annoncé un moratoire sur l’exploitation minière des grands fonds marins dans les eaux situées à l’intérieur des frontières nationales (gouvernement du Canada, février 2023).

Cependant, rien ne garantit qu’à long terme, le gouvernement fédéral continuera à s’opposer à l’exploitation minière des grands fonds marins. Son engagement actuel ne s’applique qu’aux eaux canadiennes et n’aborde pas les impacts environnementaux de l’exploitation minière des grands fonds marins, pas plus qu’il ne propose un régime réglementaire solide (Mining Watch, 2021). Il est toujours nécessaire de poursuivre le dialogue, l’action et la recherche concernant un rejet permanent de l’exploitation minière des grands fonds marins dans les eaux canadiennes (Greenpeace, 2023).

***Deuxième clause résolue : Fonds marins internationaux***

La plupart des grands fonds marins se trouvent dans les eaux internationales, qui sont réglementées par l’Autorité internationale des fonds marins (ISA) (BEISER, 2023). La mission de l’ISA est, tout d’abord, de réglementer l’exploitation des fonds marins internationaux au profit de l’humanité. Son deuxième mandat est de protéger l’écosystème des fonds marins, du plancher océanique et du sous-sol dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ISA, 2024; EGWU et RAMIREZ, 2023). Les défenseurs ont souligné le conflit inhérent au double rôle inconciliable de l’ISA consistant d’une part à réglementer l’exploitation minière et, d’autre part, à protéger l’environnement marin (BEISER, 2023; Greenpeace, 2023).

Depuis sa création en 1994, l’ISA a approuvé huit contrats d’exploration dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien (EGWU et RAMIREZ, 2023). L’ISA n’a encore autorisé aucun contrat d’exploitation minière commerciale, car elle délibère sur les réglementations, alors que des appels mondiaux ont été lancés en faveur d’un moratoire sur l’exploitation minière des grands fonds marins (BEISER, 2023). Avant que les règlements ne soient adoptés, un pays membre a le pouvoir d’aviser l’ISA qu’il souhaite exploiter des mines. Cela déclenche un délai de deux ans pendant lequel l’ISA doit élaborer des règlements. S’il ne le fait pas, l’exploitation minière est implicitement approuvée (BEISER, 2023). La situation est urgente, car Nauru (un pays insulaire de Micronésie), en partenariat avec une société minière canadienne, a déposé une notification d’exploitation minière (LABBE, 2023). En l’absence de réglementation ISA, le partenariat sera en mesure de lancer des activités minières à grande échelle d’ici l’été 2024, avec une première production à la fin de 2024 ou au début de 2025 (LABBE, 2023).

En tant que membre de l’ISA, le Canada doit continuer à respecter les principes, les droits, les devoirs et les obligations de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Le Canada devrait aider l’ISA à négocier des règles, des règlements et des procédures visant à protéger l’environnement des grands fonds marins et plaider en faveur de la conservation et de la restauration des océans mondiaux et de leurs ressources (Greenpeace, 2023; Mining Watch, 2021).

***Troisième clause résolue : Recherche***

La recherche sera essentielle pour préserver les écosystèmes des grands fonds marins (Mining Watch, 2021). Comme l’a déclaré la Dre Cherisse Du Preez : « Nous en savons plus sur la surface de la Lune que sur les profondeurs marines. Dans la science des fonds marins, nous plaisantons en disant que ce n’est pas sorcier, c’est plus difficile. » (RENWICK, 2022)

Bon nombre de recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer les effets à long terme de l’exploitation minière des grands fonds marins et la manière dont elle devrait être réglementée (GALLAGHER, 2023). Les ONG et les gouvernements ont appelé à un moratoire jusqu’à ce que les impacts environnementaux potentiels à long terme de l’exploitation minière des fonds marins soient mieux connus (Greenpeace, 2023; Mining Watch 2021). Des recherches doivent être menées pour trouver d’autres solutions à l’extraction des métaux pour la production d’énergie, notamment en récupérant les métaux des sources d’énergie existantes (ASHFORD et coll., 2024). La question primordiale sera de savoir comment protéger ces écosystèmes tout en passant à de nouvelles sources d’énergie (CHUNG et coll.*, 2023)*.

**Résolutions connexes de la FCFDU**

Parmi les résolutions actives du Livre des politiques de la FCFDU de 2023 de la FCSU, deux résolutions actuelles portent sur les ressources en eau. Le Réseau canadien de l’eau, créé en 2001, traite de la gestion des ressources en eau douce, et l’Application de la *Loi sur les pêches* modernisée de 2006 concerne la pollution des poissons et de leur habitat dans les eaux côtières et intérieures du Canada. Ni l’un ni l’autre ne concerne spécifiquement la protection de l’environnement des eaux profondes. Étant donné que la résolution proposée couvre les écosystèmes des grands fonds marins dans un contexte national et international, elle comble une lacune, s’appuie sur le cadre politique existant de la FCFDU et est conforme à celui-ci.

**Pourquoi la FCFDU de Nanaimo propose-t-elle cette résolution?**

En janvier 2022, la Dre Cherisse Du Preez, cheffe du programme d’écologie des grands fonds marins de Pêches et Océans Canada, Sciences, région du Pacifique, a donné une présentation intéressante et dynamique au club de la FCFDU de Nanaimo. Intitulée Deep Dark Not-so-Secrets Anymore (« Démystifier les eaux profondes »), la présentation a été un tour d’horizon éclairant de la recherche actuelle consacrée aux grands fonds marins. L’une des principales conclusions est que la vie dans les grands fonds marins est naturellement stable, hautement spécialisée et très lente à évoluer. Après nous avoir fascinés en nous expliquant pourquoi les grands fonds marins sont remarquables, elle nous a parlé de l’incidence des humains sur ces derniers.

Sa présentation a attiré notre attention sur la situation actuelle concernant l’absence de réglementation de l’exploitation minière des grands fonds marins, tant à l’échelle nationale qu’internationale. Ensuite, les membres de notre club ont pris l’initiative de rechercher d’autres ressources et de faire des recherches plus approfondies. En tant que citoyens d’un pays doté de trois côtes, nous ressentons fortement la nécessité de conserver et de protéger les océans. Les moratoires, les cadres réglementaires et la recherche sont les outils les plus proches pour garantir que l’exploitation minière des grands fonds marins ne cause pas de dommages irréversibles à la planète.

**Mise en œuvre**

Grâce à ses réseaux canadiens et mondiaux, la FCFDU est en mesure de défendre la protection des écosystèmes des grands fonds marins et de sensibiliser le public à cette question. Les membres pourraient encourager :

* le gouvernement du Canada à examiner les thèmes des trois clauses résolues;
* le gouvernement du Canada à élargir et à accélérer la désignation de zones de protection marine liées à l’exploitation minière des grands fonds marins;
* la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à atteindre et à adhérer aux objectifs stratégiques sur les femmes et l’environnement (K.1, K.2 et K3), formulés lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing;
* les gouvernements provinciaux à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu’il agisse en faveur de la protection des écosystèmes des grands fonds marins;
* les ministères provinciaux de l’Éducation à élaborer et à mettre en œuvre un programme d’enseignement sur les écosystèmes des grands fonds marins et les conséquences de l’exploitation minière des grands fonds marins;
* la sensibilisation du grand public à l’importance de la protection des écosystèmes des grands fonds marins en commanditant des conférences;
* la participation à une action collective en recherchant et en collaborant avec d’autres groupes qui s’attaquent au problème.

**Bibliographie**

AMON, D. (15 mars 2023). *A Rush to Mine the Deep Sea Is Underway.* *A Rush to Mine the Deep Sea Is Underway* (en anglais seulement). www.nytimes.com. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.nytimes.com/2023/03/15/opinion/ocean-mining-climate.html?searchResultPosition=5>

ASHFORD, O., J. BAINES, M. BARBANELL et K. WANG. (19 juillet 2023). *What We Know About Deep-sea Mining — And What We Don’t* (en anglais seulement)*.* www.wri.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.wri.org/insights/deep-sea-mining-explained>

BEISER, V. (28 février 2023). *The Mining Industry’s Next Frontier is Deep, Deep Under the Sea* (en anglais seulement). www.wired.com. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.wired.com/story/deep-sea-mining-electric-vehicle-battery/>

BROWNING, J. et T. RUDOLPH (9 juillet 2020). *Seabed Mining Could Threaten West Coast Fisheries and Communities* (en anglais seulement). www.pewtrusts.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/articles/2020/07/09/seabed-mining-could-threaten-west-coast-fisheries-and-communities>

Radio-Canada. (14 juillet 2023). *The oceans are rich in critical minerals.* *But will miners be allowed to get them* (en anglais seulement)*?* www.cbc.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.cbc.ca/news/business/seabed-mining-tmc-critical-minerals-pacific-1.6903335>

Radio-Canada. (2023a). *Scientists explore B.C.’s deep sea habitats* [Vidéo en anglais seulement]. www.cbc.ca. Extrait le 8 février 2024 de<https://www.cbc.ca/player/play/2228886595919>

CHUNG, D., E. SHEYDER et C. TRAINOR (15 novembre 2023). *The Promise and Risks of Deep Sea Mining* (en anglais seulement). www.reuters.com. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.reuters.com/graphics/MINING-DEEPSEA/CLIMATE/zjpqezqzlpx/>

DU PREEZ, C., K. D. SWAN et J. M. R. CURTIS (2020). *Cold-Water corals and other vulnerable biological structures on a North Pacific seamount after half a century of fishing.* *Frontiers in Marine Science* (en anglais seulement) Extrait le 8 février 2024 de <https://doi.org/10.3389/fmars.2020.00017>

EGWU, P. et G. RAMIREZ (29 décembre 2023). *Who’s Going to Win and Lose in the Seabed Mining Race* (en anglais seulement)? www.thetyee.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://thetyee.ca/News/2023/12/29/Seabed-Mining-Race/>

GALLAGHER, M. (5 décembre 2019). *Understanding the Impact of Deep Sea Mining* (en anglais seulement). www.news.mit.edu. Extrait le 8 février 2024 de <https://news.mit.edu/2019/understanding-impact-deep-sea-mining-1206>

GOUVERNEMENT DU CANADA, (10 juillet 2023). Position du Canada sur l’exploitation minière des fonds marins dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale. www.canada.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2023/07/position-du-canada-sur-lexploitation-miniere-des-fonds-marins-dans-les-zones-ne-relevant-pas-de-la-juridiction-nationale.html>

GOUVERNEMENT DU CANADA, (9 février 2023). Déclaration sur l’exploitation minière des fonds marins. www.canada.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2023/02/declaration-sur-lexploitation-miniere-des-fonds-marins.html>

Greenpeace. (14 mars 2023). L’exploitation minière en eaux profondes : une menace pour l’océan Pacifique. www.greenpeace.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/58223/lexploitation-miniere-en-eaux-profondes-une-menace-pour-locean-pacifique-malgre-ladoption-recente-dun-traite-mondial-sur-les-oceans/>

GUY, A. (20 décembre 2018). *Eyes on the deep:* *An Oceana Canada expedition shows why Canada’s underwater mountains deserve protection* (en anglais seulement). www.oceana.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://oceana.org/blog/eyes-deep-oceana-canada-expedition-shows-why-canadas-underwater-mountains-deserve-protection/>

IMBLER, S. et J. CORUM (29 août 2022). *Deep-Sea Riches:* *Mining a Remote Ecosystem* (en anglais seulement). www.nytimes.com. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.nytimes.com/interactive/2022/08/29/world/deep-sea-riches-mining-nodules.html>

Autorité internationale des fonds marins. (n.d.). À propos de l’ISA. www.isa.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.isa.org.jm/about-isa/>

LABBE, S. (12 juillet 2023). *Canadian Government Backs International Moratorium on Deep Sea Mining* (en anglais seulement). www.mining.com. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.mining.com/canadian-government-backs-international-moratorium-on-deep-sea-mining>

Mining Watch Canada. (3 février 2021). *Re:* *Call on Canada to Show Leadership and Support a Moratorium on Deep Seabed Mining* (en anglais seulement). miningwatch.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://miningwatch.ca/sites/default/files/finalcanadianletterondeepseabedminingfeb3finalv4.pdf>

Nature Canada. (10 juillet 2023). *Canada now supports a moratorium on commercial seabed mining in international waters* (en anglais seulement). www.naturecanada.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://naturecanada.ca/news/statements/nature-canadas-statement-on-deep-sea-mining>

POLLON, C., T. BRIDGE et J. KELLOGG (9 mai 2023). *Going Deep:* *The Perils and Promise of Long Science* (en anglais seulement). www.cioospacific.ca. Extrait le 8 février 2024 de <https://cioospacific.ca/applied-data/going-deep-the-perils-and-promise-of-long-science/>

RENWICK, M. (23 juin 2022). *West Coast expedition off B.C. explores never-before-seen deep-sea habitat* (en anglais seulement)*.* North Thompson Star/Journal. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.barrierestarjournal.com/news/west-coast-expedition-off-b-c-explores-never-before-seen-deep-sea-habitat-5615724>

La *Loi constitutionnelle* de 1867, 30 & 31 Victoria, c 3 <<https://www.canlii.org/fr/ca/legis/lois/30---31-victoria-c-3/97547/30---31-victoria-c-3.html>> Extrait le 4 février 2024

Rapport des Nations Unies sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing (en anglais seulement). 1995. Dans *UN.org.* Womenwatch. Extrait le 6 mars 2024de https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/Beijing%20full%20report%20E.pdf

Vox. (n.d.). *The Race to Mine the Bottom of the Ocean* [Vidéo en anglais seulement]. YouTube. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.youtube.com/watch?v=pf1GvrUqeIA>

Women4Oceans. (n.d.). *Take action against Deep-Sea mining* (en anglais seulement). www.theoceanandus.org. Extrait le 8 février 2024 de <https://www.theoceanandus.org/take-action-against-deep-sea-mining.html>